



Compte rendu de la réunion publique du Conseil de quartier 2MC2

24/03/2025



Présents

Bureau du CQ :

Floriane Fernandez (présidente du conseil de quartier)

Les habitants de Mozas, Charbonnières, Montbernier et ses côteaux

Ville :

Dorian Maillet (adjoint en charge de la vie associative, de la jeunesse et de la démocratie participative)

Christian Cioffi (élu référent du conseil de quartier et conseiller municipal délégué à l'accessibilité et au handicap)

Gaël LEGAY-BELLOD (Elu référent du conseil de quartier, conseiller municipal délégué à la mobilité, à la circulation, au stationnement et à la signalisation)

Cedric Berthier (responsable du centre technique municipal)

Cécile De Artola (chargée de démocratie participative)



Sommaire

1. L'étang de Rosière

2. Sécurisation

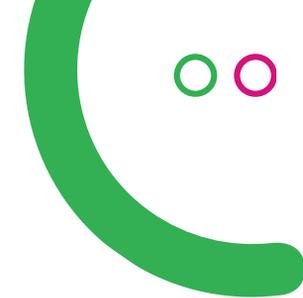
3. Extension du cimetière de Mozas

4. Lavoir de Champagneux

5. Biodiversité & lutte contre les moustiques tigres

4. Prochaine rencontre





Rosières bientôt en eau

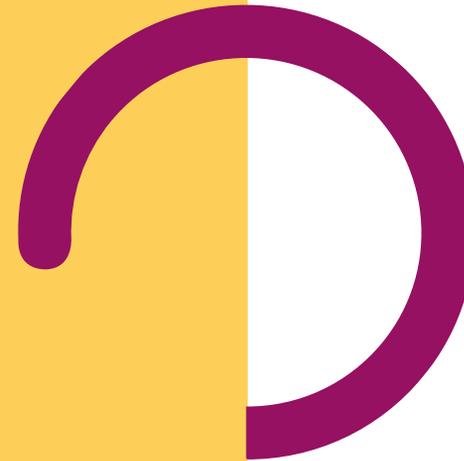
Inauguration et repoissonnement, le 17 mai





Aires de jeux autour de l'étang

- La réfection des 2 espaces sera programmée en 2026
- Réflexion d'aménagement en collaboration avec les habitants





Intervention de M. Dorian Maillet

- **Avancement des travaux et inauguration**

Les travaux de remise en eau de l'étang avancent bien. Le site commence à se remplir naturellement, ce qui est très satisfaisant.

Inauguration prévue le 17 mai à 11h30 (report possible au 24 mai en cas d'intempéries). L'événement comprendra également un **rempoissonnement de l'étang**, en partenariat avec L'association " Les Amis de Rosière et de la Nature "

- **Aires de jeux**

Le projet de rénovation des aires de jeux est maintenu, avec programmation des travaux en 2026, après la fin complète des travaux sur et autour de l'étang.

Une concertation sera lancée à la rentrée sur la plateforme [Jeparticipe.bourgoinjallieu.fr/fr-FR/](https://jeparticipe.bourgoinjallieu.fr/fr-FR/) avec les habitants du quartier.

<https://jeparticipe.bourgoinjallieu.fr/fr-FR/>



Sécurisation



Ch. du Chanoine Engelvin
Radar de contrôle



Silhouettes en bois et peintures réfléchissantes



- **Les « petits monstres » de Charbonnières**

Des silhouettes enfantines décoratives ont été installées pour **inciter les automobilistes à ralentir**.

Retour mitigé à ce jour, mais l'effet dissuasif semble fonctionner sur certains conducteurs.

→ Prochaine étape envisagée : **pose d'un radar pédagogique** ou de comptage pour mesurer les vitesses réellement pratiquées.

- **Les Chicanes et la vitesse excessive**

Les chicanes installées sont **maintenues** à ce stade, elles permettent tout de même un ralentissement sur les zones concernées.

Les services techniques ont étudié très précisément leurs positionnements afin d'obliger les véhicules à ralentir ce qui peut donner l'impression de dangerosité.

Problèmes évoqués :

- Visibilité réduite dans les virages
- Vitesse excessive de certains **véhicules, notamment de livraison**

Rue du Chanoine Engelvin : 2 options avaient été étudiées : les chicanes ou la mise en sens unique, mais **le sens unique a été écarté**.

Il a été évoqué la pose de feux tricolores mais après un échange sur les nuisances sonores en découlant, celle-ci n'a pas été retenue.



Extension du cimetière de Mozas

L'agrandissement du cimetière :

- L'extension est en cours d'achèvement, Le portail a été installé
- La place de stationnement PMR est créé
- Les toilettes publiques seront en service dès Juillet

Le site sera accessible dès septembre



Réfection de la charpente de la Chapelle St Barthélémy. Le chantier touche à sa fin. Une belle rénovation qui a été saluée par les habitants.

M. Bossy demande l'installation d'une table d'orientation près de la chapelle, invoquant une très belle vue sur Les différentes strates géologiques. Nous reprendrons rendez-vous pour en discuter.



Lavoir de Champagneux, projet à l'étude



Ce qui a été fait:

- Les bassins ont été nettoyés récemment
- + plan topographique

Objectif pour cet espace:

- Valoriser le lavoir
- Créer un espace convivial et de détente
- Élément visuel de liaison avec la mare pédagogique
- Élément visuel rappelant la vie du lieu (lavoir , bouilleur de cru.....)

Points de contraintes pour un aménagement public:



- Clôture mobile mise en place par l'éleveur
- Sécurisation du bassin du lavoir
- Mur limitant l'accès à la fontaine en bordure de route
- Sécurisation par rapport à la route
- Création de stationnement PMR et de livraison



Nous sommes à votre écoute



Quelques suggestions d'habitants :

- Création d'un espace de pique-nique
- Désimperméabilisation de la zone des bouilleurs de cru
- Installation d'un four à pain
- Proposer une partie du pré à un particulier pour mettre des moutons ou autres animaux
- Créer un théâtre de verdure.....

Avez-vous d'autres idées ?



Questions des habitants:

Est-il envisagé un stationnement autour de cet espace, s'il devient un lieu d'animation?

Il est précisé que ce lieu devrait être fréquenté principalement par des habitants de Montbernier. Il ne paraît pas envisageable de faire un parking sur cet espace naturel et pentu. Les Habitants alertent sur le risque de stationnement sauvage !

Nous porterons le sujet à la consultation des habitants sur la plateforme jeparticipe.bourgoinjallieu.fr/fr-FR/



Boite à livres



Une boite à livre a été demandée :

Questions posées aux participants

Quel sera son emplacement ?

- 1) Au lavoir
- 2) À la MDA

Les habitants font le choix de placer la boite à livre **au lavoir**. Elle sera construite par nos services. Il est sera demandé aux habitants de surveiller son contenu.

Il existe déjà des boites à livres, à Charbonnières sur un vélo au lavoir, vers l'espace jeunes place Charlie Chaplin, à la MDH de Champaret, en centre-ville vers la CAF, entre autre...



Je ne touche pas mes haies !

Du 15 mars au 31 août



Je préserve la biodiversité en protégeant la nidification des oiseaux et la reproduction d'autres espèces.

Pour information : plusieurs espèces nichent dans les haies des jardins tels que le merle noir, le rouge-gorge, le pinson des arbres ou encore le verdier d'Europe. Ces petits oiseaux se nourrissent d'insectes, de petits vers, d'araignées, mais aussi de graines, de baies et de petits fruits.



Moustique tigre : nous avons tous un rôle à jouer

La Ville lutte contre les **moustiques tigres**

RÉUNION PUBLIQUE
11 avril > 19h
Salle banalisée

Les aides et bonnes pratiques sur bourgoinjallieu.fr

Ville de **Bourgoin-Jallieu**

© Illustration graphique : Anne Pélissier - Illustration scientifique : Yann Bourgoin-Jallieu - 2019

Prévenir sa prolifération

- Vider et retourner les seaux, coupelles, vases...
- Ranger, à l'abri de la pluie, les seaux, le matériel de jardinage, les jouets...
- Recouvrir les bidons de récupération d'eau à l'aide d'un filet moustiquaire ou de tissu
- Curer les gouttières

S'en protéger

- Porter des vêtements longs, amples et clairs
- Utiliser des répulsifs cutanés et des moustiquaires

La Ville lutte contre les **frelons asiatiques**

Les aides et bonnes pratiques sur bourgoinjallieu.fr

Ville de **Bourgoin-Jallieu**

https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/



Autres questions des habitants :

Moustiques tiges : Réunion publique, le 11 avril à 19h Salle banalisée de Champaret.

La subvention à l'achat est bien donnée sous présentation de la facture d'achat. (A voir si possibilité de faire un achat groupé avec l'association de Montbernier comme l'a fait l'asso de pré-bénit)

Pensez aux nids d'hirondelles ou abris de chauves-souris à installer chez vous, ce sont de très bons prédateurs pour les moustiques .

Le restaurant "Les Tilleuls " Accès piéton dangereux.

Demande de sécurisation de la sortie du restaurant peu visible par les automobilistes.

→ Une vérification terrain est prévue avec les services techniques pour évaluer la faisabilité d'un aménagement.

Demande de passage piéton liant la sortie du restaurant au parking en face .



Questions posées par un habitant:

PLU en cours : Zonage PAEN (Protection des espaces agricoles et naturels), il est souligné la « pression » de la CAPI pour la validation du zonage.

Inquiétudes exprimées concernant l'impact du zonage PAEN en cours de finalisation, il est évoqué des risques de **blocage pour toute nouvelle construction ou aménagement**. Notamment, le plateau de Montbernier serait totalement concerné.

Gaëli LEGAY-BELLOD indique qu'il était en commission développement durable avec Mme BACCAM (élue en charge de l'urbanisme, du foncier et du développement durable). Les délibérations seront revues avant de passer au prochain conseil municipal, il sera ouvert à tous et les habitants de Montbernier sont les bienvenus. Une **réunion publique sera organisée avant le conseil municipal, sera invité à minima le monde agricole**.

Il est précisé que la commune maîtrise le PLU et la CAPI attendra que la commune délibère. Sur la carte **montrée par la CAPI, il y a effectivement une bonne partie de Montbernier, ceci dit l'intégralité du plateau n'est pas concerné**.

Qu'est ce que le PAEN ?

Le PAEN permet de protéger durablement et de mettre en valeur les espaces agricoles et naturels soumis à pression foncière en secteur périurbain. Pour cela, il s'appuie sur la définition d'un périmètre de protection à l'échelle parcellaire et d'un programme d'actions précisant les aménagements et les orientations de gestion destinés à favoriser l'exploitation agricole, la gestion forestière, la préservation et la valorisation des espaces naturels et des paysages au sein du périmètre.

→ Une concertation sera réalisée avec tous les agriculteurs de la commune pour présenter le dossier du PAEN porté par la Capi.

Le périmètre définitif sera arrêté avec les agriculteurs. Le PAEN est un outil règlementaire pour le monde agricole et non obligatoire porté par la CAPI. Aucune zone urbanisée n'est impacté dans ce périmètre. Une fois les périmètres arrêtés par les acteurs concernés, le dossier complet sera soumis à une enquête publique où tous les habitants pourront venir à ce moment là se prononcer en présence d'un commissaire enquêteur .



Prochaine rencontre

Dorian Maillet invite les habitants à se rendre à la plénière de clôture des Conseils de quartier en présence de M. le Maire. Il précise que la plateforme de démocratie participative continuera à fonctionner ainsi que tous les projets en cours. Il se joint à Christian Cioffi et Gaël Legay-Bellod pour remercier Madame Fernandez pour son implication sur le quartier ainsi que les habitants du quartier.

Plénière de clôture Bilan de votre mandat 2021-2025

le 13 juin 19h

salle de l'auditorium,

Maison du Département - Porte des Alpes